



SERVICE SPORTS LOISIRS
2024-2028



SPORTS LOISIRS
PROJET SPORTIF, ÉDUCATIF
ET PÉDAGOGIQUE
RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SOMMAIRE

LE SPORT ATHLÉTIQUE MERIGNACAIS

- P1. Historique
- P1. Politique Sportive

LE SERVICE SPORTS LOISIRS

- P2. Qui sommes-nous
- P3. Nos objectifs éducatifs
- P4. Nos objectifs de service
- P5. Nos secteurs et nos actions
- P6. Nos grands projets 24/28
- P7. Notre équipe
- P8. Nos moyens
- P9. Nos inscriptions et notre communication
- P9. Nos méthodes d'évaluation

NOTRE ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

- P10. Taux d'encadrement et objectifs principaux
- P.11-13 Projet Pédagogique de notre Accueil 'École Multisports'
- P.14-16 Projet Pédagogique de notre Accueil 'Fun Ados'
- P.17-20 Projet Pédagogique de nos Accueils 'Vacances Sportives'
- P.21-22 Projet Pédagogique de notre Accueil 'Séjour Estival'

ACCES SALLES

P.23

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

P.24-25

CONTACT ET PARTENAIRES

P.26



LE SAM OMNISPORTS

HISTORIQUE

Le SAM, association sportive loi 1901 à but non lucratif, est un club omnisport basé sur Mérignac, créé le 4 février 1972 par Fernand SAM-PIERI, à la suite de la fusion du Stade Amical Mérignacais (fondé en 1892), du Sport Athlétique Bordelais et de la Vie au Grand Air du Médoc.

Aujourd'hui c'est le plus grand club omnisports de Nouvelle Aquitaine, il regroupe plus de 7000 adhérents pour 29 sections et 2 services sportifs.

Le SAM Omnisports a pour objet l'organisation et le développement d'activités physiques et sportives en proposant une offre la plus large possible : le sport pour tous, toutes pratiques, toutes disciplines et tous publics.

« Une section pour chacun, un club pour tous »

En tant qu'acteur de la politique sportive de la ville de Mérignac, le SAM Omnisports promeut des valeurs qui lui sont fondamentales afin de les mettre au service de la santé et du bien-être.

LES VALEURS FONDAMENTALES CONSTITUANT LE CORPS DU SAM

- La **convivialité**, rencontre et partage dans un esprit ludique, plaisir de la pratique
- L' **ouverture**, au plus grand nombre, fondée sur la non-discrimination
- Le **respect** des règles, d'autrui et de soi-même en valorisant éthique, fair-play et tolérance
- La **performance**, recherche d'efficacité au service du sport, du dépassement de soi, de l'éducation, de la citoyenneté selon les codes d'un club de sport amateur
- La **solidarité**, sur et en dehors des terrains

LA POLITIQUE SPORTIVE

L'équipe dirigeante a formalisé la politique sportive du Club en mettant l'accent vers 4 objectifs, définis dans le respect de l'objet social du SAM Omnisports et des valeurs qu'il défend.

1) Restaurer un esprit club

Replacer le « Samiste » au centre de nos préoccupations pour renforcer la cohésion du Club

2) Assurer la pérennité de nos activités

Les consolider et préserver la structure Omnisports

3) Développer l'offre

Diversifier les activités pour s'adapter aux attentes du public, actuelles et futures

4) Rechercher la performance

Améliorer la formation, faire progresser les moyens humains et matériels

Ces orientations, déclinées en actions concrètes, constituent la feuille de route du SAM pour les années à venir.

QUI SOMMES NOUS

Le service Sports Loisirs est une école multisports offrant l'opportunité à tous de s'initier à plusieurs activités physiques et sportives tout au long de la saison.

Ce service, au travers de l'ensemble de ces actions, a pour objet de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie, par le sport et ses valeurs. Ce service contribue ainsi à l'éducation globale et permanente des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors.

Depuis 1998, le service Sports Loisirs travaille sur la construction d'une offre multisports complète pour tous les âges de la vie, afin de contribuer au bien-être et au développement à long terme du pratiquant. Nous proposons une diversité d'activités ludiques, allant des sports traditionnels aux activités innovantes dans un but de découverte et d'initiation.

SPORT SANTÉ ET LIEN SOCIAL

Outil de sociabilisation, d'intégration, de mixité sociale et de liens intergénérationnels. Vecteur de bien-être et de santé ayant pour vocation d'ancrer une pratique physique régulière.

ACCESSIBILITÉ

Adaptée à la forme physique de chacun et accessible à tous à travers une politique tarifaire adaptée aux revenus et avec des facilités de paiement.



DANS LE RESPECT DES VALEURS DU CLUB

CONVIVIALITÉ



Rencontre et partage.

OUVERTURE



Au plus grand nombre.

RESPECT



Des règles, d'autrui et de soi-même.

PERFORMANCE



A travers la recherche du dépassement de soi.

SOLIDARITÉ



Sur et en dehors des terrains.

**ET COMPLÉTÉ PAR
LA DIMENSION
LOISIRS**



Dans un esprit ludique. Par le plaisir de pratiquer et découvrir une multitude d'activités.

NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le service Sports Loisirs œuvre pour qu'au sein de ses actions, les adhérents et tout particulièrement les enfants puissent trouver leur place dans un groupe et s'inscrire dans un projet commun. Le service fonde ainsi ses objectifs éducatifs en direction de 5 axes principaux :

O UVERTURE

Proposer une diversité de pratiques sportives et socio-éducatives, en étant en veille permanente de l'évolution des pratiques et des nouvelles activités ; en préconisant une pratique et un accueil de qualité qui privilégie l'évolution personnelle et non la recherche de performance ; en répondant aux besoins et attentes de loisirs.

Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant les pratiques et les activités aux différents publics.

Garantir une qualité d'accueil en consacrant des espaces et du temps.

Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions ; en instaurant un climat serein et propice aux échanges ; en encourageant les prises d'initiatives ; en osant faire confiance.

S OLIDARITÉ

Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens ; en étant conscient que nos comportements ont des effets, si petits soient ils, sur les autres ; en rappelant que l'acte solidaire profite au bénéficiaire et aussi à celui qui le pose ; en faisant évoluer les comportements qui font obstacle au vivre ensemble.

Lutter contre les exclusions, les marginalisations et les déviances en cherchant à les prévenir.

R ESPECT

Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions, en prenant en compte les particularités de chaque âge ; en offrant une diversité d'activités. Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle, en étant attentif à ses rythmes et aspirations. Veiller à l'équité dans la relation aux personnes en considérant les différentes individualités sans favoritisme. Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipements, installations, matériels...). Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures en assumant la responsabilité collective ; en s'inscrivant dans l'effort collectif pour le bien-être présent et à venir de la société.

A UTONOMIE

Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance et proposer des acquisitions permettant d'avancer dans un cheminement personnel avec des outils adaptés visant à des acquisitions nouvelles.

Encourager chacun à être un acteur de sa vie.

R ESPONSABILITÉ

Aider à prendre conscience du sens des responsabilités, en acceptant les décisions individuelles et collectives ; en favorisant l'implication des adhérents dans le fonctionnement du service ; en incitant les personnes à se former.

Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre, en encourageant la motivation ; en permettant à chacun de trouver sa place ; en apprenant à partager ; en acceptant n'être que de passage.

NOS OBJECTIFS DE SERVICE



ANCRER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE

- En découvrant le sport dès le plus jeune âge.
- En proposant des cours ludiques pour rester motivé.
- En proposant une offre accessible aux disponibilités et à la forme de chacun.
- En intégrant le sport à son hygiène de vie.

1

FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA MIXITÉ

- En proposant des cours et des ateliers collectifs, ouverts à tous, pour permettre l'échange, le partage et le lien intergénérationnel.
- En mettant en place des moments de convivialité sportif et extra-sportif. (animation, goûter, sortie...)
- En s'appuyant sur les valeurs du sport telles que le respect, la solidarité et la tolérance.



2

3

FAVORISER L'ACCÈS

- Par la diversité des lieux de pratique
- Par la variété des activités
- En prenant en compte les capacités physiques de chacun
- En touchant toutes les tranches d'âge
- A travers une politique tarifaire adaptée aux revenus et avec des facilités de paiement (jusqu'à 5x sans frais, selon les secteurs et les modes de paiement)



FAVORISER L'ACCÈS - ACCUEIL DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Social, financière, atteintes de troubles de santé ou de handicap

Le service a pour vocation à favoriser l'accès au plus grand nombre.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la personne et/ou la famille au préalable et de se faire expliquer l'ensemble des informations importantes à connaître pour faciliter au mieux l'intégration et pouvoir transmettre les informations nécessaire à l'équipe.

Dans certains cas très spécifiques, le service Cohésion Sociale du SAM, ou la structure d'intégration de la personne, peut apporter son soutien en mettant à disposition du personnel sur tout ou partie de la saison pour aider au mieux à l'intégration de l'adhérent.

Au sein du Club, le service Cohésion Sociale travaille de façon transverse avec l'ensemble des sections et le service Sports Loisirs. L'objectif étant d'épauler toutes les personnes n'ayant pas accès à une pratique/un accueil "ordinaire", en raison d'un handicap : physique, sensoriel (handisport), mental, psychique (sport adapté), dû au vieillissement ou à une situation économique et sociale difficiles.

NOS SECTEURS

PETITE ENFANCE
3/6 ANS
Le terrain d'aventures



ÉVEIL SPORTIF*
3/6 ANS

SAM EN FÊTE
3/99 ANS

ACCUEIL DE LOISIRS
6/17 ANS
Notre Accueil Collectif de Mineurs



ÉCOLE MULTISPORTS
6/10 ANS

FUN ADOS
11/17 ANS

VACANCES SPORTIVES
11/17 ANS

SÉJOUR ESTIVAL
14/17 ANS

FAMILLE
1 ADULTE + 1 ENFANT
Le plaisir familial



BABY SPORT
1 ADULTE + 1 ENFANT
18 MOIS/3 ANS

ADULTES/SENIORS
16/99 ANS
Le zapping sportif



MULTISPORTS
ADULTES/SENIORS
16/99 ANS

FESTI'DANSE
14/99 ANS

MATINALE SPORTS SENIORS
+60 ANS

MAI TES BASKETS
16/99 ANS

DECOUVERTE SPORTIVES
16/99 ANS

Offre de plaisir partagé, de convivialité, où la valorisation de l'effort reste centrale, comme celle du libre choix de l'activité, qui se doit d'être ludique avant tout. Il est également synonyme de solidarité, d'émulation et d'entraide tout en excluant les notions de «niveaux».

Le service Sports Loisirs, offre l'opportunité à tous de découvrir une grande palette d'activités à travers de nombreuses heures de sport dans la semaine. Au travers son dispositif Multisports Adultes/Seniors, les adhérents peuvent pratiquer en toute liberté, en fonction de leurs préférences et de leurs disponibilités. Notre objectif principal est de lutter contre la sédentarité, de promouvoir l'activité physique dans un but de santé et de bien-être, de favoriser la mixité intergénérationnelle, et de mettre en avant les bienfaits d'une pratique régulière. Notre approche permet de réapprendre que le sport peut aussi être un jeu et un plaisir.

Le Sports Loisirs est une offre pluridisciplinaire, en effet si vous souhaitez pratiquer une activité spécifique, n'hésitez pas à rejoindre l'une de nos 28 sections sportives. Nos plannings sportifs peuvent être modifiés en cours de saison, en adhérant vous adhérez à un concept de découverte multisports, à un accueil de loisirs et non à un planning d'activités sportifs définis.

Sur certaines actions, vous pouvez bénéficier d'un ou deux cours d'essais, selon les places disponibles et uniquement sur inscription. Nos cours sont maintenus avec un minimum de 3 adhérents/familles présent(e)s. Nous vous demandons de venir avec des chaussures propres réservées à la salle.

NOS ACTIONS

Le service construit ses actions en prenant en compte :

- La transversalité avec nos sections
Prioritairement à travers notre école multisports.
- Les axes prioritaires de la Ville et du Département
En étant accessible à tous (âge, genre, condition physique) et en participant aux animations sportives mises en place par nos partenaires.
- Les attentes de nos adhérents
En proposant une offre multisports ludique et variée.

LES GRANDS PROJETS 24/28

Des projets qui se veulent collectifs et pour tous. A travers ces projets complémentaires, le service Sports Loisirs œuvre à sensibiliser le grand public sur la commune de Mérignac.

PLAN COLLÈGE

Seulement 14 % du temps scolaire est consacré à l'éducation physique et sportive. Pourtant, à l'âge de 15 ans, seulement 30 % des jeunes pratiquent l'activité physique recommandée par l'Organisation mondiale de la santé, temps scolaire et extrascolaire confondus.

Notre objectif est d'agir au sein des collèges de Mérignac, pour sensibiliser les jeunes à une

pratique physique et sportive régulière et ainsi prévenir le "décrochage" sportif, en leur faisant (re)découvrir l'activité physique.

Nous mettrons également en place, tous les mois, un temps de rencontre et de partage avec notre "Fun Ados" dont la vocation est de sensibiliser aux bienfaits d'une pratique physique régulière en axant celle-ci sur des activités ludiques (kinball, tchoukball, thèque, archery game, tir laser...). Celui-ci sera ouvert à tous les élèves volontaires et tentera de leur donner goût à une pratique club encadrée.

Au delà de la sensibilisation aux bienfaits de la pratique physique régulière, ce travail a pour vocation de mettre en place une pédagogie participative par le sport en impliquant les jeunes.

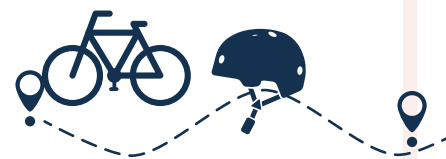
Une fois le lien tissé avec les collèges et les jeunes, nous souhaitons développer par la suite des temps de sensibilisation : à la prévention contre toutes les formes de violences dans le cadre sportif (violence sexuelle, homophobie, racisme...), à la protection de l'environnement, au handicap, aux premiers secours, au numérique ...

Et pour palier à l'inactivité inhérente aux vacances scolaires, nous proposerons aux jeunes de nous rejoindre sur nos semaines de vacances sportives et proposerons en parallèle du sport, une option de renfort scolaire permettant aux jeunes de bénéficier de soutien scolaire.

Nous sommes convaincus que ces actions proposées sur les temps méridiens et au sein du club seront pour ces futurs adultes un premier pas dans leur construction identitaire, citoyenne et responsable.

SAVOIR ROULER À VÉLO

Dans le cadre de notre École Multisports 6/10 ans, nous mettons en place, pour l'ensemble des groupes, une action « Savoir Rouler à Vélo », qui permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Ce dispositif lancé par le gouvernement est destiné à renforcer la sécurité et la pratique du vélo chez les enfants.



MAI TES BASKETS

Un mois d'évènement gratuit pour encourager tous les publics à découvrir une multitude d'activités sportives de pleine nature. Sportifs invétérés ou famille, timide ou intrépide..., chaque habitant de Mérignac trouvera dans cette programmation des activités adaptées à ses envies !

Venez pratiquer gratuitement, ça ne se refuse pas ! Au programme : Randonnée, marche nordique, tir laser, tir à l'arc, parkour, balade en VTT, jeux en bois, zumba, danse, yoga et bien plus encore... Bref un mois intense s'ouvre à vous !

ÉVÈNEMENTS CLUB

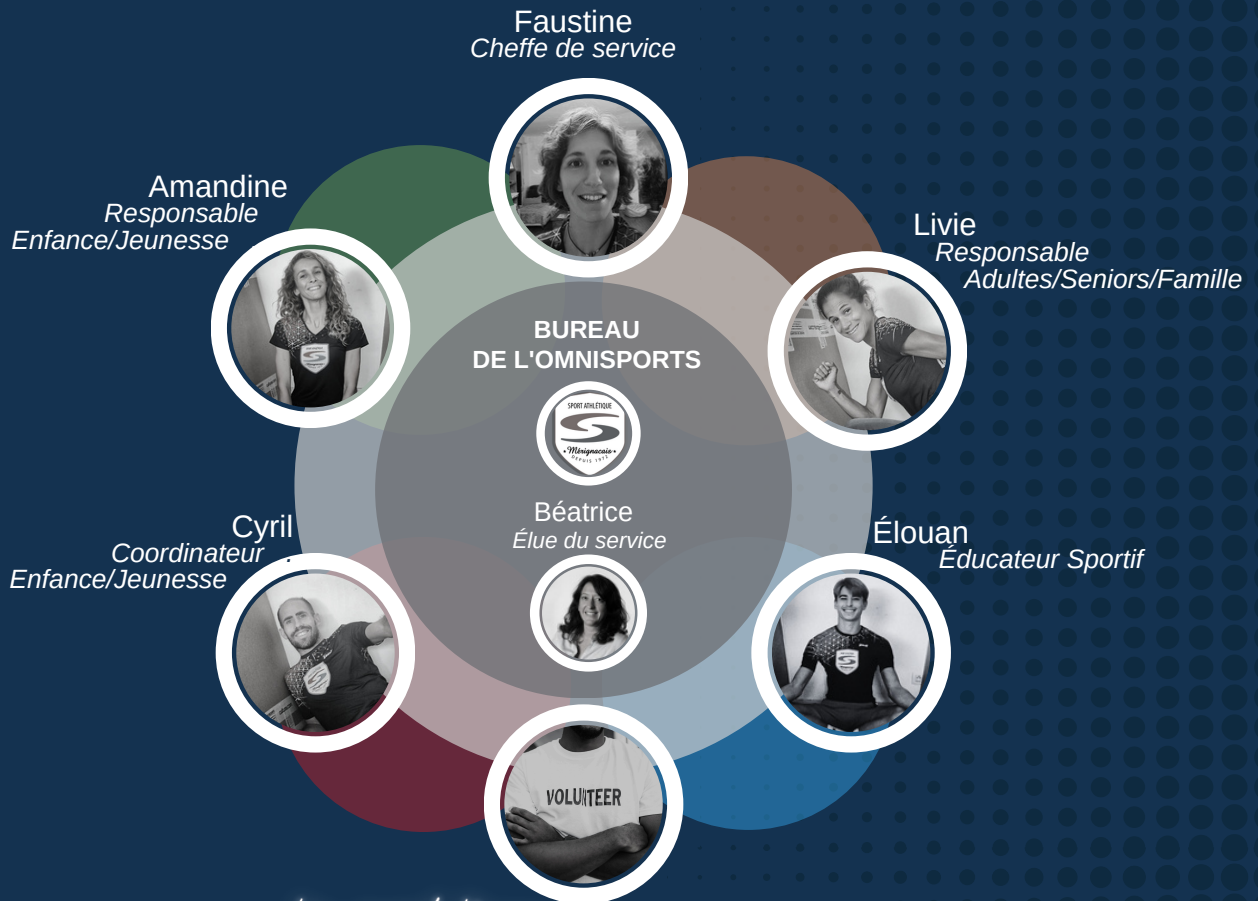
Le service a pour objectif de rapprocher les sections du SAM autour d'évènements CLUB. A cette fin, deux évènements majeurs sont à retrouver, sur une journée unique, afin de rassembler petits et grands, compétiteurs et loisirs, adhérents, dirigeants, éducateurs et bénévoles autour d'une journée sportive et festive qui clôture la saison.

La matinée est dédiée à une grande kermesse sportive à partager en famille autour d'une vingtaine d'activités, sportives et de sensibilisation. Le midi est un temps convivial de détente pour tous.

L'après-midi, les sections s'affronteront autour d'un challenge sportif pour gagner le trophée SAM, qui sera remis en jeu tous les ans.

L'ÉQUIPE

La force d'une équipe réside dans sa capacité à travailler de façon harmonieuse. Construire une équipe efficace constitue un enjeu majeur pour notre service. La réussite d'un projet est souvent le fruit d'une collaboration étroite entre les différents membres d'une équipe.



Un grand Merci

Nos bénévoles
offrent gratuitement
leur temps et leur énergie

Maryse, Solange et Charles
Soutien administratif

Olivier
Animateur Badminton

Dominique
Animateur Marché Nordique

Florence, Chantal, Philippe
Animateurs Enfance/Famille

Patricia
Animatrice Fitness

Tous les ans nous
accueillons également
un volontaire en Service Civique

L'équipe est complétée par des auto-entrepreneurs afin de vous proposer des cours spécifiques de qualité.

Nous accueillons également, tous les ans, plusieurs stagiaires issus de la filière sportive ou de l'animation. BPJEPS, CQP, BAFA, BAFD...

LES MOYENS

MATÉRIELS

- Les équipements municipaux

Les salles de sport, terrains de jeux, espace aquatique, bureaux... sont mis à disposition gratuitement par la Ville de Mérignac.

- Le matériel pédagogique

Appartient au service Sports Loisirs. Il peut également être prêté par des sections du SAM, par la municipalité ou loué à des prestataires extérieurs.

- Le matériel informatique

Appartient au service Sports Loisirs. Les imprimantes, massicots, relieuses...sont mis à disposition à titre gratuit par le siège de l'Omnisports.

- Les transports

Les mini-bus, camion, appartiennent à l'Omnisports et sont loués à un tarif préférentiel. Pour les transports en bus le service fait appel à des prestataires extérieurs et pour les transports en commun prend des tickets pour chaque trajet.



FINANCIERS

Participation de la municipalité

Afin de répondre aux axes prioritaires.

Participation du Conseil Départemental

Sur notre École Multisports, nos Vacances Sportives et notre Multisports Adultes/Seniors. Sur l'achat de matériels sportifs.

Participation de la CAF

Sur notre accueil collectif de mineurs, permettant de proposer une politique tarifaire adaptée aux revenus. Politique tarifaire appliquée sur l'ensemble des secteurs du service.

Participation de l'ANS

A travers des aides à l'emploi, des projets sportifs et/ou des projets Club.

Participation des adhérents

et des familles, avec des facilités de paiement allant jusqu'en 5x selon les secteurs et le mode de paiement choisi et une politique de prix adaptée aux revenus de chacun .

	N1	N2	N3
Quotient Familial	Moins de 500€	Entre 501€ à 1 500€	Plus de 1501€
RFR divisé par le nbre de part	Moins de 6 000€	Entre 6 001€ et 18 000€	Plus de 18 001€

Le service Cohésion Sociale est là pour venir en aide, aux personnes les plus fragiles ; et aux revenus les plus modestes avec une aide à la pratique de 50€. N'hésitez pas à les contacter, si besoin.

INSCRIPTION

Les inscriptions ouvrent début juin pour l'Éveil Sportif, l'École Multisports, le Fun Ados, le Sport Famille, le Baby Sport et le Multisports Adultes/Seniors ; et au moins un mois avant pour chaque Vacances Sportives Ados , Séjour Estival Ados et Découvertes Sportives Adultes/Seniors.

Pour être adhérent, vous devez vous acquitter de la cotisation selon les tarifs en vigueur, remplir la fiche d'inscription ou retranscrire les informations, sur notre site internet, pour les inscriptions en ligne, via notre plateforme MONCLUB.

En devenant adhérent, vous attestez avoir pris connaissance et accepter notre projet éducatif, sportif, pédagogique et règlement intérieur.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Les inscriptions se font sur la saison entière ou à la semaine entière.

Au regard du nombre limité de places sur notre Eveil Sportif et notre Baby Sport, aucun essai ne sera possible. Il n'est pas possible de pratiquer les activités de notre Accueil de Loisirs sans y être inscrit.

SUR INSCRIPTION, deux cours d'essai seront possible au Multisports Adultes/Seniors

Pour nos adhésions à l'année, un tarif unique dégressif, hors charges annuelles et non proratisé, sera proposé en janvier, mars et mai ; selon les places disponibles.

COMMUNICATION

Le service, soucieux d'une communication unique et fluide avec ses adhérents, transmet TOUTES les informations via l'application TELEGRAM



modification de créneaux, de salles, annulation, actualités, évènements...
 Chaque famille/adhérent, recevra en début de saison le lien du groupe Telegram pour ne manquer aucune information.
 Sans cette application vous n'aurez pas les informations liées à votre secteur d'adhésion.
PENSEZ À LA TÉLÉCHARGER !

Retrouvez toutes les informations générales du service sur :

WWW.SAM-SPORTSLOISIRS.COM

Retrouvez nous également sur les réseaux sociaux :



MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'équipe du SPL va, par l'intermédiaire de réunions d'équipe, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement de chaque secteur, tout au long de la saison.

Un questionnaire de satisfaction est proposé vers mars/avril pour prendre en compte les avis et observations des adhérents/familles. Une prise d'information plus informelle se fait durant les activités/l'accueil.

L'Élue et la Cheffe de service vont pouvoir évaluer chaque secteur, après l'analyse des bilans de l'équipe, des sondages adhérents et du retour des Responsables de Secteurs. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités sur le terrain.

ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

Le service Sports Loisirs s'appuie sur la **multi-activité** et sur une **démarche pédagogique novatrice** qui propose à l'enfant, au jeune, des situations au cours desquelles il s'exerce, agit, tâtonne, répète et construit peu à peu des comportements qui le rendent plus efficace, plus habile et susceptible de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes. De ces activités ludiques et accessibles à tous, découlent des notions d'effort et de plaisir qui donnent les moyens de devenir un acteur de sa propre santé.

Notre ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est composé de :

- notre accueil École Multisports 6/10 ans
- notre accueil Fun Ados 11/17 ans
- nos accueils de Vacances Sportives 11/17 ans
- notre accueil Séjour de vacances - Séjour Estival 14/17 ans

TAUX D'ENCADREMENT



1/12
1/14

Notre ACM, respecte le taux d'encadrement des accueils périscolaires 1/14 (mercredi) et extrascolaires 1/12 (samedi et vacances scolaires). Nous appliquons ce même taux d'encadrement sur notre éveil sportif.



OBJECTIFS

Le service Sports Loisirs œuvre pour qu'au sein de ses actions, les enfants accueillis puissent trouver leur place dans un groupe et s'inscrire dans un projet commun.

Le service fonde ses objectifs éducatifs en direction de 5 axes principaux : (cf. P.3)

- L'ouverture
- Le respect
- L'autonomie
- La solidarité
- La responsabilité

Pour inscrire sa démarche dans ces différents axes, nous détaillerons pour chaque tranches d'âges, les 3 objectifs suivants :

- Sociaux Affectifs
- Culturels
- Physiques

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - ÉCOLE MULTISPORTS 6/10 ANS

Considéré comme ACM (déclaré à la SDJES), notre accueil - École Multisports, respecte la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

La pratique de la multi-activité, au sein de notre accueil, est une opportunité pour les enfants de découvrir de multiples activités sportives ! Fort de ses découvertes, ils pourront ensuite s'orienter vers une pratique plus intensive et plus régulière en club, et plus particulièrement vers une section du SAM, en fonction de leurs affinités et capacités. L'enfant, en grandissant, pourra également rejoindre notre accueil Fun Ados.

Notre démarche se veut pédagogique et novatrice en proposant aux enfants, des situations au cours desquelles ils s'exercent, s'agitent, tâtonnent, répètent et construisent peu à peu des comportements qui les rendent plus efficace, plus habile et susceptible de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes. De ces activités ludiques et accessibles à tous, découlent des notions de respect des règles, des autres, des valeurs et développe l'esprit d'équipe.

Notre accueil - École Multisports se veut utile pour lutter contre la sédentarité des enfants en leur donnant le goût de l'activité physique par une approche ludique et accessible à tous. Cela leur permet ainsi d'acquérir des habiletés techniques tout en développant leurs interactions avec leur environnement.

Notre approche sportive se limite à de l'initiation et de la découverte, en aucun cas ne prépare à la compétition.

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Notre accueil - École Multisports est ouvert, tous les ans, de mi-septembre à mi-juin, sur une durée annuelle de 32 ou 33 semaines selon les saisons. Le détail des dates par saison, est indiqué, sur notre site internet et notre présentoir au bureau du Sports Loisirs, tous les ans courant mai.

Nous proposons trois accueils :

- le mercredi après-midi de 13h45 à 15h45 au complexe Daniel Colombier, situé allée des Acacias à Mérignac.
- le samedi matin de 9h15 à 11h15 ou de 10h45 à 12h45, entre le complexe de Capeyron situé avenue du Bédat et le complexe Gisèle Halimi, situé rue Frédéric Joliot Curie à Mérignac.

Notre accueil est ouvert hors vacances scolaires et pont de l'ascension dès le mercredi.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville. Nous utilisons aussi nos supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du service Sports Loisirs ; nos différents réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérents du SAM et ses sections. Tout au long de la saison, nous communiquons avec les familles à travers le groupe TELEGRAM dédié à cet accueil.

Les inscriptions se font à partir du mois de juin au bureau du service Sports Loisirs, situé au 1er étage de la maison des associations de Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.sam-sportsloisirs.com rubrique « ACCUEIL DE LOISIRS 6/17 ». Nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Pour la pratique des activités sportives durant cet accueil, un certificat médical au nom de l'enfant sera demandé à chaque nouvelle saison si l'enfant avec l'appui de son représentant légal, a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé, disponible à notre bureau ou sur notre site internet.

MOYENS MATERIELS

A retrouver P.8

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - ÉCOLE MULTISPORTS 6/10 ANS

MOYENS HUMAINS

Notre équipe est constituée :

- d'une Éluée
Béatrice CAMILLERI, Éluée bénévole du Sport Athlétique Mérignacais qui représente le service auprès des instances du Club.
- d'une Cheffe de service
Faustine MOURGUET, chargée du bon fonctionnement du service et de mettre en application la politique sportive du Club. Responsable RH, Finances et Administrative de l'ensemble du service.
- d'une responsable de secteur enfance/jeunesse
Amandine VERNET, titulaire d'un MASTER Management du Sport, d'une carte professionnelle, du PSC1 et du SB. Chargée des RH, de coordonner, d'animer l'ensemble des actions, de co-construire les projets du service, de construire son budget et de gérer l'ensemble des dossiers de subventions de son secteur.
- d'un directeur de l'accueil
Cyril SALLETTE, titulaire d'un BPJEPS APT, de l'UCC "Direction d'un accueil collectif de mineurs", du PSC1, du SB, de la formation SRAV et de la formation CAPCV afin d'accueillir des personnes porteuses de maladies chroniques. Chargé de co-construire les projets de l'accueil avec sa responsable et son équipe, de suivre et d'adapter le budget qui lui est confié, de gérer son équipe d'animation et d'évaluer les actions.
- d'éducateurs multi-activités titulaires au minimum d'un BAFA ou d'un BPJEPS.
Le personnel de l'École Multisports se répartit entre salariés du SAM, tous qualifiés en encadrement sportif, auto-entrepreneurs et stagiaires BAFA/BPJEPS.
- l'équipe peut-être complétée par des services civiques et des bénévoles.

L'ensemble de l'équipe est garante de l'application des règles et des objectifs du projet de service et du projet pédagogique. Le détail de l'équipe et des locaux de notre accueil sur chaque saison est déclaré auprès de la SDJES via application TAM, "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs".

MOYENS FINANCIERS

Participation de la municipalité, des familles.
Subvention de la C.A.F. et du Conseil Départemental.
A retrouver également en P.8

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont inscrits à l'accueil - École Multisports pour la saison entière. Durant l'accueil, les enfants découvriront, tout au long de la saison, cinq sports différents, présents au sein des sections du SAM. Les activités vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement.

AVANT :

L'équipe définit les objectifs transversaux du projet d'animation et les objectifs spécifiques liés à l'activité sportive et sa progression dans le cycle. Elle identifie les ressources, les contraintes et l'environnement et envisage les différentes stratégies possibles afin d'anticiper les remédiations éventuelles.

PENDANT :

L'équipe met en place le lieu d'accueil, propose des adaptations, anime les différents ateliers en utilisant des variables didactiques.

APRÈS :

L'équipe fait un bilan de la séance, tire des conclusions et envisage la suite en redéfinissant les objectifs pédagogiques de la prochaine séance.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - ÉCOLE MULTISPORTS 6/10 ANS

OBJECTIFS

SOCIAUX AFFECTIFS

- Vivre en collectivité ; respecter les autres et soi-même (*en intégrant un accueil collectif et par la mise en place de jeux collectifs/collaboratifs*)
- Garantir la mixité en tenant compte du genre, du milieu social et des capacités de chacun (*en lien avec nos objectifs de service, cf. P.4*)
- S'adapter aux règles communes et développer l'autonomie. (*à travers les règles des jeux et le savoir rouler à vélo*)
- Favoriser l'échange entre les enfants, les éducateurs et les familles (*à travers notre réseau de communication Telegram, et sur nos temps dédiés aux échanges*)
- Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie (*à travers la diversité d'activité et les temps dédiés aux échanges avec les enfants, en mettant l'accent sur l'importance de se laver les mains, boire durant l'activité, bien manger, bien dormir et de pratiquer une activité sportive tout au long de sa vie pour rester en bonne santé...*)
- Découvrir de nouvelles sensations (*à travers une pratique multi-activité*)
- Gérer ses émotions face à de nouvelles situations et de nouveaux environnements.

CULTURELS

- Découvrir la culture sportive (*à travers le respect de l'adversaire, du co-équipier, de l'arbitrage et des règles ; sens de l'effort ; coopération...*)
- Sensibiliser à l'environnement naturel, culturel ... (*à travers la mise en place de jeux éducatifs leur apprenant les bons gestes, aux travers de jeux d'orientation avec une sensibilisation au respect de l'environnement*)
- Proposer une complémentarité à l'offre locale.

PHYSIQUES

- Assurer la sécurité physique de l'enfant.
- Chercher à développer de nouvelles habilités motrices (*grâce à leur logique interne propre, enrichies par l'apport de variables mises en place par nos éducateurs*).
- Aider à développer son autonomie (*en acquérant des savoirs techniques et savoir être*).

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

15 premières minutes : Accueil des enfants, suivi des présences à travers la fiche journalière, présentation de l'accueil du jour en cercle.

5 min : Petit jeu de cohésion d'équipe afin de valoriser l'entraide, le travail d'équipe et la communication

5 min : Mobilisation corporelle à base de déplacements, de changements de rythme et d'exercices préparatoires aux compétences nécessaires pour l'activité spécifique.

30 min : Activité sportive mis en avant dans le planning. Mise en place de deux, voir trois situations par séance, avec des variables permettant de simplifier ou complexifier la situation. Cette partie sera le support d'observation et d'analyse des réussites et des échecs des enfants.

5min : Temps de pause boisson/toilettes.

30 min : Suite de l'activité sportive spécifique. Adaptation de la séance, mise en place de variantes suite aux observations et analyse de la première partie de séance.

5 min : Jeu de coopération, sans esprit de compétition, afin de leur apprendre à collaborer, à utiliser les compétences variées de chacun, à imaginer, à créer, à échanger les points de vue, pour développer la cohésion de groupe, l'intégration, le plaisir, la communication, l'échange et la confiance en soi.

5min : Temps de pause boisson/toilettes.

5 min : Temps calme, moment privilégié avec les enfants pour échanger et décomplexer certaines situations et les responsabiliser.

15 dernières minutes : Temps d'échange avec les parents, départ des enfants.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - FUN ADOS 11/17 ANS

Considéré comme ACM (déclarée à la SDJES), notre accueil - Fun Ados, respecte la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

La pratique de la multi-activité, au sein de notre accueil, est une opportunité pour les jeunes de découvrir de multiples activités sportives ! Les jeunes à l'âge de la pré-adolescence, sont en quête d'autonomie, très souvent avec leurs amis et déjà les yeux rivés sur leurs écrans mobiles. Notre accueil est un moyen efficace pour eux, à travers la découverte de différentes activités sous un aspect ludique de lutter contre l'inactivité.

Notre objectif est de lutter contre le décrochage sportif et de sensibiliser les jeunes, en perte de motivation, aux bienfaits d'une pratique physique et sportive régulière.

Les jeunes seront acteurs de la mise en place de temps d'accueil supplémentaire, au travers des samedis extra-sportifs ou des week-end de cohésion. À cette occasion, ils peuvent être amenés à intervenir sur des actions d'auto-financement. Ils développeront ainsi leur créativité, leur prise de responsabilité et leur autonomie dans un contexte ludique. C'est également pour ces futurs adultes, un premier pas dans leur construction identitaire, citoyenne et responsable.

Notre démarche se veut pédagogique et novatrice en proposant aux jeunes, des situations au cours desquelles ils s'exercent, s'agitent, répètent et construisent peu à peu des comportements qui les rendent plus efficaces, plus habiles et susceptibles de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes. De ces activités ludiques et accessibles à tous, découlent des notions de respect des règles, des autres, et de développement de la coopération.

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Notre accueil - Fun Ados est ouvert, tous les ans, de mi-septembre à mi-juin, sur une durée annuelle de 32 ou 33 semaines selon les saisons. Le détail des dates par saison, est indiqué, sur notre site internet et disponible sur notre présentoir au bureau du Sports Loisirs, tous les ans courant mai.

Nous proposons un accueil fixe le mercredi après-midi de 16h45 à 18h45 au complexe Gisèle Halimi, situé rue Frédéric Joliot Curie à Mérignac.

A cela s'ajoute, un accueil complémentaire le samedi après-midi et le week-end, afin d'aider les jeunes dans leur construction identitaire, en leur proposant de devenir acteur de leur accueil.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'information auprès des jeunes et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville. Nous utilisons aussi nos supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du service Sports Loisirs ; nos différents réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérents du SAM et ses sections. Tout au long de la saison, nous communiquons avec les jeunes et les familles à travers le groupe TELEGRAM dédié à cet accueil.

Les inscriptions se font à partir du mois de juin au bureau du service Sports Loisirs, situé au 1er étage de la maison des associations de Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.sam-sportsloisirs.com rubrique « ACCUEIL DE LOISIRS 6/17 ». Nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Pour la pratique des activités sportives durant cet accueil, un certificat médical au nom du jeune sera demandé à chaque nouvelle saison si le jeune avec l'appui de son représentant légal, a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé, disponible à notre bureau ou sur notre site internet.

MOYENS MATERIELS

A retrouver P.8

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - FUN ADOS 11/17 ANS

MOYENS HUMAINS

Notre équipe est constituée :

- d'une Éluée
Béatrice CAMILLERI, Éluée bénévole du Sport Athlétique Mérignacais qui représente le service auprès des instances du Club.
- d'une Cheffe de service
Faustine MOURGUET, chargée du bon fonctionnement du service et de mettre en application la politique sportive du Club. Responsable RH, Finance et Administrative de l'ensemble du service.
- d'une responsable de secteur enfance/jeunesse
Amandine VERNET, titulaire d'un MASTER Management du Sport, d'une carte professionnelle, du PSC1 et du SB. Chargée des RH, de coordonner, d'animer l'ensemble des actions, de co-construire les projets du service, de construire son budget et de gérer l'ensemble des dossiers de subventions de son secteur.
- d'un directeur de l'accueil
Cyril SALLETTE, titulaire d'un BPJEPS APT, de l'UCC "Direction d'un accueil collectif de mineurs", du PSC1, du SB, de la formation SRAV et de la formation CAPCV afin d'accueillir des personnes porteuses de maladies chroniques. Chargé de co-construire les projets de l'accueil avec sa responsable et son équipe, de suivre et adapter le budget qui lui est confié, de gérer son équipe d'animation et d'évaluer les actions.
- d'un éducateur multi-activités titulaire au minimum d'un BAFA ou d'un BPJEPS.
Le personnel du Fun Ados se répartit entre salariés du SAM, tous qualifiés en encadrement sportif, auto-entrepreneurs et stagiaires BAFA/BPJEPS.
- l'équipe peut-être complétée par des services civiques et des bénévoles. Tous les ans sur notre accueil - Fun Ados, nous accueillons des jeunes en situation de handicap, qui sont accompagnés par leurs éducateurs spécialisés

L'ensemble de l'équipe est garante de l'application des règles et des objectifs du projet de service et du projet pédagogique. Le détail de l'équipe et des locaux de notre accueil sur chaque saison est déclaré auprès de la SDJES via application TAM, "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs".

MOYENS FINANCIERS

Participation de la municipalité, des familles.
Subvention de la C.A.F.
A retrouver également en P.8

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les jeunes sont inscrits à l'accueil - Fun Ados pour la saison entière. Durant l'accueil, les jeunes découvriront, tout au long de la saison, une multitude d'activités sportives et extra sportives. Les activités seront abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage, mais également la connaissance et l'environnement.

AVANT :

L'équipe définit les objectifs transversaux du projet d'animation et les objectifs spécifiques liés à l'activité sportive et sa progression. Elle identifie les ressources, les contraintes et l'environnement et envisage les différentes stratégies possibles afin d'anticiper les remédiations éventuelles.

PENDANT :

L'équipe met en place le lieu d'accueil, propose des adaptations, anime les différents ateliers en fonction des attentes des jeunes, en utilisant des variables didactiques. L'équipe veillera à la participation et à l'implication des jeunes et que les activités proposées soient diverses et variées, avec pour objectif le partage et la découverte.

APRÈS :

Un bilan est établi par l'équipe chaque semaine, pour permettre de voir les points à améliorer, et les actions à modifier, maintenir, ou transformer et redéfinir les objectifs pédagogiques.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - FUN ADOS 11/17 ANS

OBJECTIFS

SOCIAUX AFFECTIFS

- Vivre en collectivité ; respecter les autres et soi-même (*en intégrant un accueil collectif et par la mise en place de jeux collectifs/collaboratifs*)
- Garantir la mixité en tenant compte du genre, du milieu social et des capacités de chacun (*en lien avec nos objectifs de service, cf. P.4*)
- Responsabiliser, favoriser l'échange et l'autonomie (*par le libre choix, la création de projet et à travers notre réseau de communication Telegram*)
- Découvrir de nouvelles sensations, favoriser l'esprit sportif et le fair-play (*à travers une pratique multi-activité*)
- Participer à la lutte contre la sédentarité.
- Apprendre à trouver sa place et son rôle au sein d'un groupe, appréhender l'approche aux autres.

CULTURELS

- Découvrir la culture sportive (*à travers le respect de l'adversaire, du co-équipier, de l'arbitrage et des règles ; sens de l'effort ; coopération...*)
- Sensibiliser à l'environnement naturel, culturel ... (*à travers la mise en place de jeux éducatifs leur apprenant les bons gestes*)
- S'ouvrir vers l'extérieur (*En organisant des rencontres avec d'autres jeunes et en développant des projets avec les MJC, les collègues, d'autres associations ...*).
- Proposer une complémentarité à l'offre locale.

PHYSIQUES

- Chercher à développer de nouvelles compétences et capacités physiques.
- Acquérir des connaissances physiques, anatomiques, proprioceptives, sensorielles de son corps, et de nouveaux schémas moteurs.
- Aider à développer son autonomie (*en acquérant des savoirs techniques et savoir êtres*).

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Hormis sur les 15 premières minutes et les 15 dernières minutes de l'accueil, les téléphones portables sont interdits.

15 premières minutes : Accueil des jeunes, suivi des présences à travers la fiche journalière. Permettre aux ados de faire le choix de l'activité selon la thématique mis en avant dans le planning. Ceci va permettre aux jeunes de penser par eux même, de s'affirmer, de soumettre des idées.

5 min : Petit jeu de cohésion d'équipe afin de valoriser l'entraide, le travail d'équipe et la communication

5 min : Mobilisation corporelle à base de déplacements, de changements de rythme et d'exercices préparatoires aux compétences nécessaires pour l'activité spécifique que les jeunes auront choisi.

30 min : Activité sportive. Mise en place de deux, voir trois situations par séance, avec des variables permettant de simplifier ou complexifier la situation. Cette partie sera le support d'observation et d'analyse des réussites et des échecs des jeunes.

5min : Temps de pause boisson/toilettes.

30 min : Suite de l'activité sportive spécifique. Adaptation de la séance, mise en place de variantes suite aux observations et analyse de la première partie de séance.

5 min : Jeu de coopération, sans esprit de compétition, afin de leur apprendre à collaborer, à utiliser les compétences variées de chacun, à imaginer, à créer, à échanger les points de vue, pour développer la cohésion de groupe, l'intégration, le plaisir, la communication, l'échange, et la confiance en soi.

5min : Moment privilégié avec les jeunes pour échanger, décomplexer certaines situations et les responsabiliser.

5 min : Temps d'échange afin de permettre la création de projets et d'activités par les jeunes.

15 dernière minutes : Temps d'échange avec les parents, départ des jeunes.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - VACANCES SPORTIVES 11/17 ANS

Considéré comme ACM (déclarée à la SDJES), notre accueil - Vacances Sportives, respecte la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

La pratique de la multi-activité, au sein de notre accueil, est une opportunité pour les jeunes de découvrir de multiples activités sportives ! Les jeunes à l'âge de la pré-adolescence, sont en quête d'autonomie, très souvent avec leurs amis et déjà les yeux rivés sur leurs écrans mobiles. Notre accueil est un moyen efficace pour eux, à travers la découverte de différentes activités sous un aspect ludique, de lutter contre l'inactivité.

Notre objectif est de lutter contre le décrochage sportif et de sensibiliser les jeunes, en perte de motivation, aux bienfaits d'une pratique physique et sportive régulière. Les jeunes pourront vivre des expériences inédites que ce soit au niveau moteur, sensoriel et/ou règlementaire.

Sur chaque semaine d'accueil, le service mettra en place une thématique « fil rouge » permettant ainsi aux jeunes d'apprendre et de progresser dans une discipline.

Notre démarche se veut pédagogique et novatrice en proposant aux jeunes, des situations au cours desquelles ils s'exercent, s'agitent, répètent et construisent peu à peu des comportements qui le rendent plus efficace, plus habile et susceptible de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes. De ces activités ludiques et accessibles à tous, découlent des notions de respect, des règles, des autres, et développe la coopération.

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Notre accueil - Vacances Sportives est ouvert, 3 semaines l'été (2 semaines début Juillet, et une semaine fin août) ainsi que la première semaine des vacances scolaires d'automne et d'hiver et la deuxième semaine de printemps.

Le détail des dates est à retrouver chaque année, sur notre site internet et notre présentoir au bureau du Sports Loisirs, courant mai.

Les jeunes sont pris en charge de 9h à 17h, du lundi au vendredi. Le pique-nique du midi est à prévoir par les familles.

Nous accueillons, selon la semaine, les jeunes au Roller Stadium ou au complexe Gisèle Halimi, situé à Mérignac.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'information auprès des jeunes et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville. Nous utilisons aussi nos supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du service Sports Loisirs ; nos différents réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérent du SAM et ses sections. Tout au long de la saison, nous communiquons avec les familles à travers le groupe TELEGRAM dédié à cet accueil.

Les inscriptions ouvrent un mois avant, se font à la semaine entière, au bureau du service Sports Loisirs, situé au 1er étage de la maison des associations de Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.sam-sportsloisirs.com rubrique « ACCUEIL DE LOISIRS 6/17 ». Nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Pour la pratique des activités sportives durant cet accueil, un certificat médical au nom du jeune sera demandé à chaque nouvelle saison si le jeune avec l'appui de son représentant légal, a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé, disponible à notre bureau ou sur notre site internet.

MOYENS MATERIELS

A retrouver P.8

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - VACANCES SPORTIVES 11/17 ANS

MOYENS HUMAINS

Notre équipe est constituée :

- d'une Élue
Béatrice CAMILLERI, Élue bénévole du Sport Athlétique Mérygnacais qui représente le service au instant du Club.
- d'une Cheffe de service
Faustine MOURGUET, chargée du bon fonctionnement du service et de mettre en application la politique sportive du Club. Responsable RH, Finance et Administrative de l'ensemble du service.
- d'une responsable de secteur enfance/jeunesse - directrice de l'accueil
Amandine VERNET, titulaire d'un MASTER Management du Sport, d'une carte professionnelle, du PSC1 et du SB. Chargée des RH, de coordonner, d'animer l'ensemble des actions, de co-construire les projets du service, de construire son budget et de gérer l'ensemble des dossiers de subventions de son secteur.
- d'un directeur adjoint
Cyril SALLETTE, titulaire d'un BPJEPS APT, de l'UCC "Direction d'un accueil collectif de mineurs", du PSC1, du SB, de la formation SRAV et de la formation CAPCV afin d'accueillir des personnes porteuses de maladies chroniques. Chargé de co-construire les projets de l'accueil avec sa directrice et l'équipe, d'aider dans la gestion des animations, de l'équipe et dans l'évaluation les actions.
- d'éducateurs multi-activités titulairee au minimum d'un BAFA ou d'un BPJEPS.
Le personnel des Vacances Sportives se répartit entre salariés du SAM, tous qualifiés en encadrement sportif, auto-entrepreneurs et stagiaires BAFA/BPJEPS.
- l'équipe peut-être complétée par des services civiques, des bénévoles et des prestataires sportifs spécialisés.

L'ensemble de l'équipe est garante de l'application des règles et des objectifs du projet de service et du projet pédagogique. Le détail de l'équipe et des locaux de notre accueil sur chaque saison est déclaré auprès de la SDJES via application TAM, "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs".

MOYENS FINANCIERS

Participation de la municipalité, des familles.
Subvention de la C.A.F. et du Conseil Départemental.
A retrouver également en P.8

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les jeunes sont inscrits à l'accueil - Vacances Sportives pour la semaine entière. Durant l'accueil, les jeunes découvriront, en fil rouge de la semaine, une activité sportive spécifique sur 3 à 4 séances de 2h. L'activité va être abordée de manière ludique pour favoriser l'apprentissage, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement.

AVANT :

L'équipe définit les objectifs transversaux du projet d'animation et les objectifs spécifiques liés à l'activité sportive et sa progression dans la semaine. Elle identifie les ressources, les contraintes et l'environnement et envisage les différentes stratégies possibles afin d'anticiper les remédiations éventuelles.

PENDANT :

L'équipe met en place le lieu d'accueil, propose des adaptations, anime les différents ateliers en utilisant des variables didactiques. Elle sera à côté des jeunes, pour avancer en même temps qu'eux (participation aux activités...); en retrait, pour les laisser faire, afin qu'ils découvrent des choses par eux-mêmes; en avant, pour pouvoir les aider, les faire avancer vers de nouvelles choses.

APRÈS :

L'équipe fait un bilan du jour, tire des conclusions et envisage la suite en redéfinissant les objectifs. A l'issue de la semaine un bilan sera fait avec les jeunes dans l'objectif d'améliorer les futurs accueils Vacances Sportives.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - VACANCES SPORTIVES 11/17 ANS

OBJECTIFS

SOCIAUX AFFECTIFS

- Vivre en collectivité ; respecter les autres et soi-même. *(en intégrant un accueil collectif et par la mise en place de jeux collectifs/collaboratifs)*
- Garantir la mixité en tenant compte du genre, du milieu social et des capacités de chacun. *(en lien avec nos objectifs de service, cf. P.4)*
- Développer la confiance en soit et l'autonomie *(en permettant aux jeunes de sortir de leur zone de confort, en découvrant des animations sportives favorisant l'estime de soi. En mettant en place des temps d'autonomie collectifs et d'échanges afin d'améliorer leur valorisation au sein du groupe.)*
- Découvrir de nouvelles sensations, favoriser l'esprit sportif et le fair-play. *(à travers une pratique multi-activité)*
- Participer à la lutte contre la sédentarité.
- Repousser ses limites et découvrir l'entraide *(en apprenant à rebondir en cas d'échec, en restant humble en cas de réussite, en respectant ses camarades et en les aidant quand ils sont en difficulté).*

CULTURELS

- Découvrir la culture sportive *(à travers le respect de l'adversaire, du co-équipier, de l'arbitrage et des règles ; sens de l'effort ; coopération...)*
- Éduquer à une pratique responsable et citoyenne ... *(à travers le respect des lieux de pratique, de la pollution, et des zones interdites et en expliquant pourquoi)*
- Proposer une complémentarité à l'offre locale.

PHYSIQUES

- Chercher à développer de nouvelles compétences et appétences.
- Développer des capacités sportives *(la pratique du sport va permettre de s'autonomiser d'un point de vue cognitif, physique, moteur, psychologique etc.)*
- Développer le sens de l'effort

ORGANISATION DE L'ACCUEIL

9h - 9h30 Accueil échelonné des jeunes, suivi des présents à travers la fiche de présence journalière, présentation de la journée et des activités proposées.

9h30 - 10h Jeux de cohésion gagnant/gagnant, pour favoriser la cohésion et le développement personnel.

10h - 10h15 Temps de pause boisson/toilettes.

10h15 - 12h Activité sportive du matin prévue au planning. Mise en place et rangement de l'espace et du matériel avec les jeunes, les faire participer aux tâches et à l'arbitrage afin de renforcer leurs sentiments d'appartenance, leurs esprits de collaboration, de les responsabiliser et leur faire acquérir des automatismes.

12h - 13h15 Le repas est fourni par les familles. Un espace est dédié pour la prise de repas en groupe et un micro-onde est à disposition des jeunes.

13h15 - 14h Temps calme / Temps libre. Des jeux de cartes et de société sont à disposition des jeunes. Les téléphones portables sont autorisés uniquement sur ces temps.

14h - 16h Activité sportive de l'après-midi prévue au planning. Mise en place et rangement avec les jeunes.

16h - 16h15 Jeux de cohésion gagnant/gagnant, pour favoriser la cohésion et le développement personnel. Ce temps d'activité est facultatif pour les jeunes ; ils peuvent également profiter d'un temps calme/libre, si ils le souhaitent.

16h15 - 16h30 Temps de pause et d'échange avec les jeunes pour décomplexer certaines situations et les responsabiliser.

16h30 - 17h Temps calme / Temps libre. Des jeux de cartes et de société, ainsi que des ballons sont à disposition des jeunes. Les téléphones portables sont autorisés uniquement sur ce temps. Tout en restant attentif aux jeunes, l'équipe d'animation dresse le bilan de la journée.

17h Départ des jeunes libre ou avec les parents selon les conditions indiquées sur la fiche d'inscription.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - VACANCES SPORTIVES 11/17 ANS

RÈGLES DE VIE

CADRE LÉGISLATIF

Notre action éducative veillera à appliquer le cadre de la législation française régulant les Accueils Collectifs de Mineurs :

- L'interdiction de consommation d'alcool ou de produits illicites
- L'interdiction de fumer pour les mineurs de moins de 16 ans même muni d'une autorisation parentale, dans le cadre de la loi de janvier 2007.

TÉLÉPHONE PORTABLE

L'utilisation des téléphones portables est réglementée afin de ne pas nuire à la dynamique de groupe. Les jeunes pourront les utiliser sur les temps calmes/temps libres, en dehors des temps d'animations sportifs et des repas pris en groupe.

SANTÉ ET SUIVI SANITAIRE - BAINNADE

Lors de l'inscription des jeunes, les familles ont certifiés sur l'honneur que les jeunes étaient à jour des vaccinations obligatoires en vigueur. Les familles auront noté préalablement sur les fiches d'inscription les allergies et pathologies chroniques ou aiguës en cours, et auront fourni une ordonnance médicale si un traitement est à délivrer durant la semaine.

Amandine sera l'assistante sanitaire, titulaire du PSC1, et aura à charge d'assurer le suivi sanitaire. Cyril ou Elouan quant à eux auront le rôle de surveillant de baignade. En cas d'activité d'eau, les familles auront fourni le sauv'nage ou le test d'aisance aquatique, qui garantit la sécurité de vos jeunes dans l'eau. Sans ce document, le jeune ne pourra pas aller se baigner et pratiquer les activités aquatiques.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS

Les temps d'activités favorisent l'émergence des valeurs humaines telles que l'estime de soi, la solidarité, l'entraide... Les activités sont en lien avec le projet pédagogique, tout en veillant à la sécurité physique et morale des jeunes. Ils sont soit proposés par l'équipe d'animation, soit par un intervenant ou une structure extérieure, soit par les jeunes eux-mêmes, les rendant ainsi acteurs de leur temps de loisirs.

LA RESTAURATION :

Le repas est un moment de la vie quotidienne propice à la responsabilisation de chacun pour assurer le bon déroulement du repas (*exemple : Remplir les carafes d'eau pour que tout le monde puisse boire, débarrasser et empiler les assiettes, nettoyer les tables, ...*). L'équipe d'animation va profiter de ce temps pour mettre en place un dialogue et une ambiance conviviale avec les jeunes. Et aussi veiller aux conditions d'hygiène dans lesquelles les jeunes vont vivre le repas (*ex : lavage des mains*).

Le repas est prévu par les familles, un micro-ondes est à disposition afin de pouvoir manger des repas chauds. Une collation et un goûter peuvent être amenés afin de privilégier le bon équilibre alimentaire des jeunes. Ils seront pris sur les temps de pause.

TEMPS CALME / TEMPS LIBRE :

Pendant ces temps, chaque jeune s'occupe à son gré. Ces temps permettent aux jeunes de se construire avec ses pairs et faire ses propres choix et propres expériences. L'équipe d'animation leur laisse un espace et un temps d'autonomie. Les animateurs en profitent pour faire leur pause sans aucun défaut de surveillance.

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - SÉJOUR ESTIVAL 14/17 ANS

Considéré comme ACM (déclarée à la SDJES), notre accueil - Séjour Estival, respecte la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

La pratique de la multi-activité, au sein de notre accueil, est une opportunité pour les jeunes de découvrir de multiples activités sportives ! Les jeunes à l'âge de la pré-adolescence, sont en quête d'autonomie, très souvent avec leurs amis et déjà les yeux rivés sur leurs écrans mobiles. Notre accueil est un moyen efficace pour eux, à travers la découverte de différentes activités sous un aspect ludique, de lutter contre l'inactivité.

Notre objectif est de lutter contre le décrochage sportif et de sensibiliser les jeunes, en perte de motivation, aux bienfaits d'une pratique physique et sportive régulière. Les jeunes pourront vivre des expériences inédites que ce soit au niveau moteur, sensoriel et/ou règlementaire.

Notre séjour est un lieu d'apprentissage de la vie collective où le jeune est reconnu et respecté en tant qu'individu. Le jeune peut avoir des responsabilités à sa mesure qui lui permettent de découvrir ses capacités à travers la pratique d'activités, apprendre le respect, la solidarité. Ce séjour offre aux jeunes l'opportunité de vivre l'aventure par le dépaysement

Notre démarche se veut pédagogique et novatrice en proposant aux jeunes, des situations au cours desquelles ils s'exercent, s'agitent, répètent et construisent peu à peu des comportements qui le rendent plus efficace, plus habile et susceptible de s'adapter à de nouvelles situations de plus en plus complexes. De ces activités ludiques et accessibles à tous, découlent des notions de respect, des règles, des autres, et développe la coopération.

PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Notre accueil - Séjour Estival est ouvert, tous les ans, durant les vacances scolaires, sur la deuxième semaine de Juillet, du lundi au vendredi. C'est un séjour où sport et nature se mêlent intimement pour faire vivre une aventure inoubliable aux jeunes. Vous retrouverez l'ensemble du détail du séjour, chaque année, sur notre Road-Book

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'information auprès des jeunes et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville. Nous utilisons aussi nos supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du service Sports Loisirs ; nos différents réseaux sociaux ainsi que le fichier adhérents du SAM et ses sections. Tout au long de la saison, nous communiquons avec les familles à travers le groupe TELEGRAM dédié à cet accueil.

Les inscriptions ouvrent un à trois mois avant, au bureau du service Sports Loisirs, situé au 1er étage de la maison des associations de Mérignac, ou en ligne sur notre site internet www.sam-sportsloisirs.com rubrique « ACCUEIL DE LOISIRS 6/17 ». Nous ne prenons que les dossiers complets et les places sont limitées. Pour la pratique des activités sportives durant cet accueil, un certificat médical au nom du jeune sera demandé à chaque nouvelle saison si le jeune avec l'appui de son représentant légal, a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé, disponible à notre bureau ou sur notre site internet.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL ET RÈGLES DE VIE

Sont à retrouver tous les ans dans notre Road-Book, disponible sur notre site internet et au bureau du Sports Loisirs.

MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Participation de la municipalité, des familles.
Subvention de la C.A.F.
A retrouver en P.8

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL - SÉJOUR ESTIVAL 14/17 ANS

MOYENS HUMAINS

Notre équipe est constituée :

- d'une Elue

Béatrice CAMILLERI, Elue bénévole du Sport Athlétique Mérignacais qui représente le service auprès des instances du Club.

- d'une Cheffe de service

Faustine MOURGUET, chargée du bon fonctionnement du service et de mettre en application la politique sportive du Club. Responsable RH, Finance et Administrative de l'ensemble du service.

- d'une responsable de secteur enfance/jeunesse

Amandine VERNET, titulaire d'un MASTER Management du Sport, d'une carte professionnelle, du PSC1 et du SB. Chargée des RH, de coordonner, d'animer l'ensemble des actions, de co-construire les projets du service, de construire son budget et de gérer l'ensemble des dossiers de subventions de son secteur.

- d'un directeur d'accueil

Cyril SALLETTE, titulaire d'un BPJEPS APT, de l'UCC "Direction d'un accueil collectif de mineurs", du PSC1, du SB, de la formation SRAV et de la formation CAPCV afin d'accueillir des personnes porteuses de maladies chroniques. Chargé de co-construire les projets de l'accueil avec sa directrice et l'équipe, d'aider dans la gestion des animations, de l'équipe et dans l'évaluation les actions.

- de deux voir trois éducateurs multi-activités titulaires au minimum d'un BAFA ou d'un BPJEPS.
- l'équipe peut-être complétés par des prestataires sportifs spécialisés.

L'ensemble de l'équipe est garante de l'application des règles et des objectifs du projet de service et du projet pédagogique. Le détail de l'équipe et des locaux de notre accueil sur chaque saison est déclaré auprès de la SDJES via application TAM, "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs".

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les jeunes sont inscrits à l'accueil - Séjour Estival, pour la semaine entière. Durant l'accueil, les jeunes découvriront, tout au long de la saison, cinq sports différents, présents au sein des sections du SAM,

Les activités vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement.

AVANT :

L'équipe définit les objectifs transversaux du séjour et les objectifs spécifiques liés aux activités. Elle identifie les ressources, les contraintes et l'environnement et envisage les différentes stratégies possibles afin d'anticiper les remédiations éventuelles.

PENDANT :

Tout au long du séjour, l'équipe d'animation sera à côté des jeunes, pour avancer en même temps qu'eux (participation aux activités...); en retrait, pour les laisser faire, afin qu'ils découvrent des choses par eux-mêmes; en avant, pour pouvoir les aider, les faire avancer vers de nouvelles choses.

APRÈS :

A l'issue de chaque journée un bilan est fait avec les jeunes dans l'objectif de décomplexer certaines situations et les responsabiliser. L'équipe, entre elle, fait également un bilan du jour, tire les conclusions pour envisager la suite du séjour et redéfinir les objectifs. En fin de séjour et à l'aide des questionnaires de satisfaction, remis aux familles et aux jeunes, un bilan global est réalisé.

OBJECTIFS

SOCIAUX AFFECTIFS

- Vivre en collectivité. *(en intégrant un accueil collectif et par la mise en place de jeux collectifs)*
- Garantir la mixité en tenant compte du genre, du milieu social et des capacités de chacun. *(cf. P.4)*
- Favoriser la socialisation et l'intégration *(en leur apprenant la tolérance et le respect d'autrui et en utilisant les temps d'échange pour donner des axes de réflexions sur des sujets d'actualité et du réseau culturel.)*
- Favoriser l'épanouissement. *(en pratiquant des activités qui leurs plaisent et qui leurs apportent satisfaction)*
- Participer à la lutte contre la sédentarité.

CULTURELS

- Sensibiliser au respect de l'environnement et éduquer à une pratique responsable. *(par la mise en place de différentes actions au quotidien permettant le respect de l'environnement, comme le tri sélectif; en les rendant acteurs...)*
- Découvrir la culture sportive et locale *(en s'appuyant des conseils de l'office de tourisme)*
- Proposer une complémentarité à l'offre locale.

PHYSIQUES

- Chercher à développer de nouvelles compétences et aptitudes.
- Développer des capacités sportives et le sens de l'effort

ACCÈS SALLES

SAM - SERVICE SPORTS LOISIRS



MAISON DES ASSOCIATIONS	55 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY tram A - Pin Galant bâtiment en bois situé en face du parc du vivier et à proximité du pin galant
COMPLEXE D. COLOMBIER	12 ALLÉE DES ACACIAS tram A - Cadera Issartier musculation et salle omnisports se situe dans le grand bâtiment, tennis de table se situe en haut du trinquet
COMPLEXE GISÈLE HALIMI	1 RUE FRÉDÉRIC JOLIOT CURIE bus 30 et 1 - Joliot Curie salle annexe est la salle de gym à l'entrée à droite. Attention arriver à l'heure car l'entrée est sécurisée.
STADE ATHLÉTISME ROBERT BRETTE	55 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY tram A - Pin Galant entrer sous les tribunes.
DOJO, ESCRIME, BOXE DE ROBERT BRETTE	68 AVENUE DU TRUC tram A - Pin Galant / bus 30 - Olympiades Boxe RDC tout début du parking. Escrime et Dojo entrée côté service des sports. Escrime à l'étage.
AQUASTADIUM - PISCINE DE MÉRIGNAC	60 AVENUE DU TRUC tram A - Pin Galant / bus 30 - Olympiades aqua santé entrer dans la piscine // natation et rame à entrée club à droite avant l'entrée principale.
GYMNASE CAPEYRON	AVENUE DU BÉDAT bus 33 et 35 - Capeyron // bus 30 - Bédât dans l'angle de l'avenue du bédât et de la rue des violettes. Petit portail vert à gauche de l'entrée du collège.
GYMNASE PAUL LANGEVIN	RUE PAUL LANGEVIN tram A Frères Robinson ; et bus 30 Langevin à côté du 25
GYMNASE ÉDOUARD HERRIOT	24 RUE D'EYSINES bus 3 - Antoine / bus 71 - Stréltzias indiqué depuis la rue par un panneau Ville et SAM
ROLLER STADIUM	55 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY tram A - Pin Galant bâtiment situé derrière la maison des associations
ÉCOLE MATERNELLE DU PARC	2 RUE GOYA bus 30 - Parc du Château rue perpendiculaire à Roland Dorgeles. Attention arriver à l'heure car l'entrée est sécurisée.
DOMAINE DE ROCQUEVIELLE	107 AVENUE MARCEL DASSAULT bus 39 - St Médard ZA Picot // bus 26 - Martignac les Pins entrer au complexe des Girondins et directement sur la droite
PARC DU VIVIER	60 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY tram A - Pin Galant RDV à côté du parc à jeu des enfants
BOIS DU BURCK	98 AVENUE BON AIR bus 34 - Mérignac les Pins RDV au parking du stade de foot
FOYER ROGER COUDERC	55 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY tram A - Pin Galant bâtiment situé entre l'arrière de la maison des associations et le roller stadium.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SAM - SERVICE SPORTS LOISIRS

OBJET

Le service Sports Loisirs est un service créé par le Sport Athlétique Méridional depuis 1998, pour faire découvrir, à tous les âges, une multitude d'activités physiques et sportives de façon ludique. Le service Sports Loisirs est un outil de sociabilisation, d'intégration, de mixité sociale et de liens intergénérationnels. Vecteur de bien-être et de santé il a pour vocation d'ancrer une pratique physique et sportive régulière.

Les services proposés par le Sports Loisirs sont des découvertes d'une multitude d'activités sportives de loisir, en aucun cas ne prépare à la compétition. Les plannings peuvent être modifiés sans respecter le cours où le cycle prévu mis en place en amont. En adhérant au service Sports Loisirs vous adhérez à un concept unique de découverte multi activités et non à un planning d'activités prédéfinies. Si vous souhaitez pratiquer une activité spécifique, n'hésitez pas à rejoindre l'une de nos 28 sections sportives prévues à cet effet.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / CERTIFICAT MÉDICAL

L'adhésion au service ne sera effective qu'après avoir remis tous les documents suivants et que votre dossier ait été vérifié par le secrétariat du service :

- Fiche d'inscription dûment remplie ou retranscrite en ligne via la plateforme MONCLUB
- Règlement : chèque bancaire, espèces, chèques vacances et coupons sports ANCV (uniquement en version papier) ou par SEPA.
- Cocher la case attestant sur l'honneur avoir répondu "NON" à toutes les questions du questionnaire de santé, sinon vous devrez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sports Loisirs. Le questionnaire est disponible sur notre site internet.

Pour les personnes de plus de 50 ans, le certificat médical est obligatoire pour toute première inscription. Il sera valable trois ans, si vous attestez sur l'honneur avoir répondu "NON" à toutes les questions du questionnaire de santé, sinon vous devrez re-fournir un certificat médical tous les ans. Tous les trois ans, vous devrez également re-fournir un certificat médical.

Aucun adhérent ne sera admis sur les cours sans un dossier COMPLET. L'inscription se fait à la saison entière, ou à la semaine entière pour les Vacances Sportives et le Séjour Estival.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour le règlement nous accordons des facilités de paiement. Il vous est possible de régler :

- Par chèques bancaires à l'ordre du SAM Sports Loisirs : jusqu'en 5 fois. Les chèques seront encaissés vers le 15 de chaque mois (en cas de règlement en plusieurs fois, l'adhérent est tenu de remettre la totalité des chèques datés du jour de signature).
- En espèces, en 1 seule fois.
- Par chèque ANCV en 1 seule fois (nous n'acceptons que les versions papiers)
- Par SEPA, en 1 ou 3 fois. Option disponible, uniquement en ligne depuis notre site internet, selon la formule d'adhésion choisie.

Si vous réglez en plusieurs fois le dernier règlement devra être effectué au plus tard au 30 juin, clôture de la saison. Si vous adhérez à partir du mois de mars, il ne sera donc plus possible de payer en 5 fois.

ESSAI / ANNULATION / REMBOURSEMENT

Aucun essai ne sera possible en Éveil Sportif et sur notre Accueil de Loisirs. Deux cours d'essais seront possible au Multisports Adultes/Seniors, uniquement sur inscription auprès de la Responsable secteur. Pour le Multisports Adultes/Seniors, aucun essai ne sera possible sur les 3 périodes de découvertes des vacances sportives.

Pour les activités ou les accueils annuels, hors vacances sportives et séjours, les cours ne sont pas maintenus durant les vacances scolaires, les jours fériés et le pont de l'ascension dès le mercredi. Pour le Multisports Adultes/Seniors, un planning d'une vingtaine d'heures de découvertes sera proposé la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps.

Pour des raisons diverses et variées, des cours peuvent être annulés, remplacés ou décalés de jours ou d'heures en cours de saison.

Le service pourra rembourser une cotisation, au prorata des jours restants (hors frais d'inscription ; d'assurance ; de licence et de timbre Omnisports) suite à :

- Une mutation professionnelle imposée par l'employeur obligeant à un déménagement à plus de 50km du club,
- Un licenciement économique,
- Le décès de l'adhérent.

Pour toute autre raison, aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué.

MATERIELS PÉDAGOGIQUES / RÈGLES DE VIE

Le plus gros du matériel pédagogique est mis à disposition par le service Sports Loisirs.

Le matériel sportif ci-dessous, quant à lui est à la charge de l'adhérent :

- Raquettes de Badminton et de Tennis de Table. Le service met à disposition le matériel uniquement pour les essais des premières séances.
 - Tapis de gymnastique
 - Bâtons de Marche Nordique - Le service met à disposition le matériel uniquement pour les essais des premières séances.
- Pour les activités demandant un casque et des protections, par mesure d'hygiène, il est préférable d'avoir votre propre matériel.

Nous vous demandons d'avoir une paire complémentaire de chaussures propres réservées à la salle. Les chaussures extérieures et sales sont strictement interdites.

Nous vous demandons également de venir avec une serviette et une bouteille d'eau sur les cours et sur notre accueil de loisirs.

Vous devrez vous inscrire sur une liste de présence en début de chaque cours.

Au Multisports Adultes/Seniors nous rappelons que les cours doublés, triplés....sont praticables à raison d'une fois par semaine.

Le service se réserve le droit de bloquer l'accès aux adhérents ne respectant pas les règles. En cas de surnombre sur les cours, le service pourra interdire l'accès à ces cours du planning aux nouveaux adhérents.

Il est strictement interdit de mettre vos vélos ou tout autre engin dans l'enceinte des salles de sport.

Tout adhérent porteur d'une maladie contagieuse (varicelle,...) ne sera pas accepté sur les cours jusqu'à guérison complète.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SAM - SERVICE SPORTS LOISIRS

MESURES DISCIPLINAIRES

En cas de non-respect des statuts du SAM, et du règlement intérieur du Sports Loisirs, ou en cas d'atteinte aux intérêts matériels et/ou immatériels du service, un adhérent peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire (avertissement, suspension, radiation). Ainsi, et sans que cette liste soit limitative, un adhérent pourra faire l'objet d'une mesure disciplinaire en cas de : comportement dangereux, propos désobligeants, comportement non conforme à l'éthique du service, détérioration du matériel, vol de matériel, dégradation des lieux de pratique des activités, non-respect des horaires des activités...

REPRÉSENTANT LÉGAL ET ENFANT SUR LES COURS

L'association est déchargée de toute responsabilité envers vos enfants en dehors des horaires de notre Accueil de Loisirs et du temps d'activités de notre Eveil Sportif. Durant les animations supplémentaires (noël en famille, chasse aux œufs, olympiades...) les enfants seront sous la responsabilité des parents ou d'un représentant légal. Ce sont des temps d'échanges et de partage en famille.

Hormis sur le Baby Sport où un adulte est obligatoire durant la participation aux cours, la présence du représentant légal n'est pas autorisée lors des séances de sport afin d'éviter les problèmes de concentration et/ou d'intégration dans le groupe.

Vous devez vous assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser votre enfant. Vous devez venir rechercher votre enfant dans les 15 min suivant la fin de la séance, passé ce délai, la responsabilité des éducateurs et du service ne sera plus engagée. Nous vous demandons que vos enfants viennent en tenue de sport adaptée avec une gourde et une paire de chaussures supplémentaires pour la salle. Le matériel personnel pourra être utilisé (raquette, vélo, rollers, etc...), dans ce cas le club ne pourra être tenu responsable en cas de vol ou de détériorations.

Sur le Multisports Adultes/Seniors, les enfants sont strictement interdits sur les cours.

ASSURANCE

Le service Sports Loisirs licencie tous ses adhérents et les enfants inscrits sur nos accueils annuels, auprès de la F.F.C.O, Fédération Sportive des Clubs Omnisports. La licence FFCO comprend :

- Une assurance responsabilité civile.
 - La possibilité pour l'adhérent de souscrire à une individuelle accident complémentaire en supplément. Plus d'information : <https://www.ffco.org/ufaq/en-terme-dassurance-que-comprend-la-licence-omnisports-loisirs/>
- Cette licence n'ouvre droit à aucune compétition. Les personnes participant à un cours d'essai ne seront pas prises en charge par la licence. Elles seront assurées via le contrat Responsabilité Civile du Club auprès de GROUPAMA et ne seront pas assurées en Individuelle Accident.

COMMUNICATION

Le service communique exclusivement avec ses adhérents via l'application Telegram, disponible sur smartphone et ordinateur. Un groupe public pour le service et un groupe privé par secteur est créé chaque saison. Le lien vous est envoyé par email ou SMS une fois votre inscription validée par notre service.

Sans cette application vous vous exposez à manquer une multitude d'informations importantes (modification de cours, d'horaire, de lieu, annulation, événement, vacances sportives...)

Le service utilise la plateforme MonClub pour la gestion administrative et pour l'option du paiement en ligne. Les licences fédérales, quant à elles, sont gérées par le logiciel de la fédération, Dokeop.

CONSULTATION DES DONNÉES

En tant qu'adhérent ou représentant légal de l'adhérent mineur, vous autorisez le service à consulter vos données personnelles comme votre revenu fiscal de référence ou votre compte CAF depuis la plateforme CDAP mis à disposition par le CAF, afin de s'assurer de l'exactitude des informations pour le règlement. Si vous souhaitez vous y opposer, le service appliquera le niveau tarifaire le plus haut. Ces données ne sont pas conservées par le service.

Vous autorisez également la gestion des données par les logiciels MonClub et Dokeop pour la gestion administrative de votre dossier et la gestion de votre licence fédérale.

DROIT À L'IMAGE / PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Durant l'accueil de loisirs, les séances de sport et/ou les animations supplémentaires, des photos et vidéos peuvent être faites à des fins de promotion du service et de ses activités. Nous garantissons que toutes les prises de vues serviront uniquement à alimenter nos différents supports de communication (Telegram, site, planning, flyer, réseaux sociaux...) dans le but de promouvoir notre club et ses disciplines. En devenant adhérent, vous attestez automatiquement autoriser ces prises de vue. Toutefois, si en tant qu'adhérent ou représentant légal de l'adhérent mineur, vous ne souhaitez pas voir votre/son image apparaître sur nos différents supports, il suffit de nous en informer par e-mail, à spl@samerignac.fr. Le service Sports Loisirs se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles des adhérents. Ces données sont nécessaires à la gestion administrative, ainsi qu'à l'amélioration du service, et des informations que le Sports Loisirs adresse aux adhérents.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En tant qu'adhérent ou représentant légal de l'adhérent mineur, vous déclarez avoir lu le projet éducatif et pédagogique ainsi que le règlement intérieur du service et y adhérer sans restriction ni réserve. En cas de non respect du règlement intérieur et après mise en demeure de s'y conformer restée sans effet, le service Sports Loisirs se réserve le droit de résilier l'adhésion immédiatement sans avoir à verser de dédommagement ou d'indemnités à l'adhérent.

CONTACT DU SERVICE

SAM - SERVICE SPORTS LOISIRS



Cheffe de service, Faustine - 07 56 91 17 63
Responsable Enfance/Jeunesse, Amandine - 06 95 09 29 12
Responsable Adultes/Seniors/Famille, Livie - 07 49 33 44 23



spl@samerignac.fr



www.sam-sportsloisirs.com



Maison des Associations
55 av. du Maréchal Lattre de Tassigny
33700 Mérignac



Permanences bureau
Lundi et mercredi 15h 18h
Mardi, jeudi, vendredi 10h 12h
Hors vacances scolaires



Toute notre communication sur TELEGRAM
Disponible sur smartphone ou ordinateur
Nous communiquons avec nos adhérents, uniquement via cette application.
Une communication unique et facilitée.

PARTENAIRES

SAM - SERVICE SPORTS LOISIRS



SERVICE



SPORTS LOISIRS

MÈRIGNAC